

**CHARTE COVID SPORT AZUR**

Mesures barrières, protocoles de désinfection… Depuis le 20 juin, nos séjours ont redémarré et toute notre équipe est mobilisée pour vous accueillir. Avant toute chose, nous nous engageons à respecter rigoureusement la Charte sanitaire ci-dessous et toutes les recommandations émises par les autorités publiques.

**Appliquer et faire appliquer les mesures protectrices par tous, partout et à tout moment.**

**RENFORCER NOS PROTOCOLES D'HYGIÈNE** dans tous nos lieux d’accueil (Hôtels - Restaurants – Espaces communs – Locaux vélos – Véhicules - Ravitaillements…) et appliquer les mesures de prévention générale.

**ENCOURAGER LA DISTANCE** en matérialisant les espacements exigés dans chaque lieu et en informant des consignes obligatoires préconisées sous forme d’affichages spécifiques.

**FORMER & INFORMER NOS ÉQUIPES** de toutes les mesures préventives établies par les prestataires hébergeurs (tous les établissements), à travers des sessions de sensibilisation et formation avant chaque séjour.

**VEILLER AU RESPECT DES CONSIGNES** et s’assurer du bon respect des protocoles et de l’application des consignes par nos collaborateurs et nos fournisseurs.

**PROTÉGER NOS ÉQUIPES & NOS CLIENTS** en appliquant rigoureusement les protocoles édités par l’Agence Nationale de Santé et en déterminant en amont les procédures de gestion de cas suspects et avérés.

**Un seul objectif : Continuer à faire de vos vacances de beaux moments de partage et de rencontres.**